



Les surtaxes d'impôt sur les sociétés définitivement adoptées

Fiche pratique publié le 22/11/2017, vu 730 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'Assemblée nationale a définitivement adopté le 14 novembre 2017 les contributions exceptionnelles sur l'impôt sur les sociétés frappant les entreprises réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Hormis quelques modifications purement rédactionnelles, le texte adopté définitivement est identique à celui issu de la première lecture à l'Assemblée nationale ; il comporte ainsi notamment :

- un mécanisme de lissage destiné à atténuer les effets de seuil des nouvelles contributions ;
- un versement anticipé égal à 95% de ces contributions au moment du paiement du dernier acompte d'impôt sur les sociétés, étant précisé que, pour les sociétés clôturant leur exercice entre le 31 décembre 2017 et le 19 février 2018, ce versement doit être effectué au plus tard le 20 décembre 2017 ;
- l'exclusion des contributions des charges déductibles du bénéfice imposable.

Le texte fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel.

[Le calcul de l'impôt sur les sociétés \(IS\)](#)

Articles sur le même sujet :

- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#) NOUVEAU
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
- [Facture impayée : réussir à se faire payer](#)
- [10 astuces pour éviter les impayés](#)

- [Quel est le taux de l'IS ?](#)
- [Comment bénéficier du taux réduit d'IS ?](#)
- [Impôt sur les sociétés : le report des déficits](#)
- [Déclaration de l'IS : quels formulaires ?](#)
- [Déclaration des BIC : quels formulaires faut-il remplir ?](#)
- [Comment payer l'impôt sur les sociétés ?](#)
- [Le paiement des acomptes trimestriels](#)
- [Le paiement du solde](#)
- [La contribution sociale sur l'IS](#)

- [La contribution exceptionnelle à l'IS](#)
- [De quelles exonérations d'impôt sur les bénéfices pouvez-vous bénéficier ?](#)
- [La réduction d'impôt pour les dons faits par les entreprises](#)
- [Entreprise nouvelle : comment être exonérée d'impôt ?](#)